K1105
ART THÉRAPEUTE

Autres emplois décrits

- Danse thérapeute
- Dramathérapeute
- Musicothérapeute

Définition

L'Art thérapeute utilise la création artistique pour améliorer la santé mentale et le bien-être de ses patients.

- Utilise des techniques artistiques pour aider les patients à exprimer leurs émotions et à surmonter des problèmes psychologiques
- Conçoit et anime des ateliers de thérapie par l'art adaptés aux besoins spécifiques des groupes ou des individus
- Collabore avec d'autres professionnels de la santé pour intégrer l'art-thérapie dans un plan de traitement global
- Évalue les progrès des patients et ajuste les interventions artistiques en conséquence
- Maintient la confidentialité et le respect des normes éthiques dans toutes les interactions avec les patients
- Documente les séances et les progrès des patients pour suivre l'évolution et l'efficacité du traitement

Accès à l'emploi

Ce métier est accessible avec un DU en Art-thérapie, ainsi qu'avec un diplôme de niveau 7 (CEC) en Art-thérapie.
Un certificat professionnel peut également être délivré par un organisme de formation, avec un cursus de 900 heures minimum en centre.

Certifications et diplômes :

- Art-thérapeute

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Management, Social, Soin

- Déterminer le besoin en accompagnement psychologique, arrêter les modalités avec la personne ou l'orienter vers un médecin, service social, personnel paramédical
- Transformer un processus artistique en processus thérapeutique
- Informer sur les possibilités d'interventions psychologiques
- Développer un projet thérapeutique
- Accompagner les patients dans l'expression artistique
- Faciliter la communication par des activités artistiques

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Evaluer les progrès individuels à travers l'art
- Utiliser l'art comme moyen thérapeutique

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Documenter les sessions et les progrès des participants

Savoir-faire secondaires

Management, Social, Soin

- Enseigner, développer des compétences

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Analyser le contexte de vie d'une personne ou d'une famille
- Evaluer régulièrement les besoins de la personne ou de la famille

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Ecouter les besoins des clients

Développement économique

- Accueillir, orienter et renseigner un patient

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Maintenir un environnement propre et sécurisé

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Respecter les règles d'éthique et de déontologie

Savoir-être professionnels

- Etre à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de sens des responsabilités
- Faire preuve d'autonomie
- Faire preuve de contrôle de soi
- Faire preuve de créativité, d'inventivité

Savoirs

Domaines d'expertise

- Art thérapie
- Danse thérapie
- Musicothérapie
- Dramathérapie
- Histoire de l'art
- Psychopathologie
- Philosophie
- Ethnologie
- Maîtrise des théories de son art
- Dispositifs d'art-thérapie
- Psychanalyse

Techniques professionnelles

- Techniques d'écoute active
- Sensibilisation aux problématiques de santé mentale
- Techniques d'animation de groupes
- Méthodes d'introspection
- Pratiques artistiques approfondies

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- En contact avec du public

Publics spécifiques

- Tous types de public

Statut d'emploi

- Profession libérale
- Salarié secteur privé (CDI, CDD)
- Salarié secteur public

Types de structures

- Association
- Cabinet libéral
- Etablissement de santé
- Etablissement pénitentiaire
- Etablissement social ou médico-social (EHPAD, résidence senior, ...)

Secteurs d'activité

- Santé

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail